

Animateur Péri scolaire (H/F)

Commune de Fontaines-sur-Saône

L'animateur (trice) périscolaire est un agent à temps partiel travaillant après la classe, et pendant la pause méridienne (surveillance et service de cantine de 11h50 à 13h50, les lundis, mardis, jeudis et vendredis). Il/elle exerce également pendant les « petites » vacances scolaires (10 jours en Automne, 10 jours en Hiver et 10 Jours au Printemps).

L'animateur (trice) périscolaire met en œuvre des animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) et des démarches pédagogiques (surveillance d'étude) adaptées au cadre de l'accueil périscolaire de 15h30 à 17h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ainsi que de 11h à 18h00 au Centre de loisirs, les mercredis.

L'animateur (trice) périscolaire exerce ses fonctions sous la responsabilité du responsable administratif de la structure qui l'emploie. Ce/cette professionnel(le) dispose de l'autonomie nécessaire pour mener les actions en relation directe et en face à face avec le public concerné.

Il/elle veille à la sécurité des biens et des personnes dans le cadre des actions dont il/elle a la charge.

Missions Principales

- Accueillir les enfants après une journée d'école
- Encadrer par l'animation un groupe d'enfants
- Assurer le développement physique, psychologique et affectif de l'enfant
- Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe
- Construire, planifier et organiser les projets d'animations socio-éducatives
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités
- Maîtriser les méthodes et les outils pédagogiques d'animation

Compétences

- Bonne maîtrise des techniques d'animation (notion de projet d'animation)
- Connaissance du public enfants de 3 à 10 ans
- Maîtrise des techniques d'éveil de l'enfant et d'expression corporelle
- Maîtrise des tâches matérielles de préparation et de logistique
- Sens des responsabilités
- Résistance à la fatigue physique et au bruit
- Connaître les techniques de service en salle
- Connaître les procédures mises en place dans le cadre de la méthode HACCP
- Maîtriser les gestes de premiers secours
- Maîtriser les postures professionnelles à tenir en cas d'accident, de manifestation allergique, de troubles comportementaux...
- Bienveillance auprès des enfants et de leurs familles, ainsi que de ses collègues et partenaires de travail

Savoir-être

Patience	Disponibilité	Enthousiasme
Autonomie	Sens relationnel	Pédagogie
Créativité	Écoute	Vigilance et Réactivité
Dynamisme	Compréhension	Adaptabilité

Diplôme

- BAFA ou équivalence
- CQP d'animateur périscolaire

Mobilité

- TCL : lignes 33/40/43/70/77
- Train : TER ligne 24 Gare de Collonges-Fontaines
- Station Vélov'

Destinataire

- Adresser votre dossier de candidature (lettre + CV) avant le 31 mars 2022 à l'adresse suivante :
Commune de Fontaines-sur-Saône - 25, rue Gambetta - 69270 FONTAINES-SUR-SAONE
- Ou par mail à : recrutement@fontaines-sur-saone.fr